

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 494**3 juillet 1998****SOMMAIRE**

Aachen S.A., Luxembourg	page 23701	European Middle East Investment Corporation S.A., Luxembourg	23710
Aero Tyres & Brakes Industries S.A., Luxembourg	23673	Eurosett AG, Crauthem	23706
Aetna Master Fund, Sicav, Luxembourg	23708	Euroworld Holding S.A., Luxembourg	23694
Avenue de Lyon Holding S.A., Luxembourg	23674	Exel Développement Holding SA., Luxbg	23696
Balfrin S.A., Luxembourg	23674	Faburea Holding S.A., Luxembourg	23708
Banque Populaire du Luxembourg S.A., Luxembourg	23675	Fatecom S.A., Luxembourg	23696
Becromal Trading S.A., Luxembourg	23673	Fenah Holding S.A., Luxembourg	23692
Bel Canto, Sicav, Luxembourg	23675	Fidelity Far East Fund, Sicav, Luxembourg	23701
(Les) Bierts S.A., Luxembourg	23707	Figli di Guido Lapi S.A., Luxembourg	23693
Biscarrosse Holding S.A., Luxembourg	23675	Filishirts S.A., Rumelange	23696
Bobur S.A., Luxembourg	23676	Financière 3000 S.A., Luxembourg	23707
Bordeaux Participations S.A., Luxembourg	23703	Financière du Manganèse S.A., Luxembourg	23696
Bormida Holding S.A., Luxembourg	23706	Fin Dag S.A., Luxembourg	23697
BR & Associés, Banquiers S.A., Luxembourg	23676	Fleming Flagship Fund Sicav, Senningerberg	23701
Bripla Holding S.A., Luxembourg	23677	Foreign & Colonial Portfolios Fund, Sicav, Luxbg	23705
Britanny Investment S.A., Luxembourg	23702	Fredifra S.A., Luxembourg	23704
Buznex S.A., Rumelange	23676	Fructilux, Sicav, Luxembourg	23697
Caesar Finance S.A., Luxembourg	23677	Garage Américain, S.à r.l., Luxembourg	23698
Carte T S.A., Luxembourg	23678	Garagenbetrieb, S.à r.l., Luxembourg	23698
Cashmere S.A., Luxembourg	23703	General Investments and Capital Holdings S.A., Luxembourg	23696
Cedars Investments S.A., Luxembourg	23709	Gestion Internationale S.A., Luxembourg	23699
Ceram Holding S.A., Luxembourg	23678	Gramalux S.A., Luxembourg	23698
Cerelux S.A., Luxembourg	23678	Greco S.A., Luxembourg	23699
CIGS - Dépendance, A.s.b.l., Centre d'Initiative et de Gestion Sectoriel, Esch-sur-Alzette	23671	Grenouille S.A., Luxembourg	23700
Colleen S.A., Luxembourg	23679	Groupe Immobilier International S.A., Luxembourg	23702
Commercial Union International Life S.A., Luxbg	23677	Hi-Media International S.A., Luxembourg	23700, 23701
Commercial Union Privilege Portfolio, Sicav, Luxembourg	23679	Inkema Group S.A., Luxembourg	23710
Copernico S.A., Luxembourg	23680	Internationale Assoziation zur Förderung Sozialer Initiative, Vereinigung ohne Gewinnzweck, Junglinster	23666
Corporate Funds Management Services S.A., Luxembourg	23680	Lactinvest S.A., Luxembourg	23709
Courthéoux S.A., Strassen	23679	Lufina S.A., Luxembourg	23702
Delra Investissements et Participations S.A., Luxgb	23678	Martin S.A., Luxembourg	23699, 23700
Dexamenos Développement S.A., Luxembourg	23703	Mayriwa S.A., Luxembourg	23707
Diet Invest S.A., Luxembourg	23712	Multicommunale Maritime et Commerciale S.A., Luxembourg	23705
DMGCI, Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy, S.C.A., Luxembourg	23680, 23688	Obegi Group S.A., Luxembourg	23709
Dresdner Bank Luxembourg S.A., Luxbg	23688, 23690	Oldenburg S.A., Luxembourg	23703
D + X Enterprises S.A., Heisdorf	23690	Outre-Mer Invest S.A., Luxembourg	23712
Ecuscor, Sicav, Luxembourg	23690	Revedaflo S.A., Luxembourg	23704
Egon Zehnder Luxembourg S.A., Luxembourg	23691	Russian Investment Company, Sicav, Luxembourg	23705
Elis Luxembourg S.A., Leudelange	23689	Samoa Holding S.A., Luxembourg	23704
Empebe S.A., Luxembourg	23706	SCIP-Holding S.A., Luxembourg	23710
Ensch Herzig, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	23690	SIV-Holding S.A., Luxembourg	23709
Ensien Holding S.A., Luxembourg	23711	Société Civile Immobilière Group Essex, Luxbg	23669
Enteco Participations S.A., Luxembourg	23690	(Les) Terrasses S.A., Luxembourg	23707
Eplon International S.A., Luxembourg	23691	TIT-Holding S.A., Luxembourg	23711
Equi-Challenge S.A., Luxembourg	23692	TIS-Holding S.A., Luxembourg	23711
Erasesc Finance S.A., Luxembourg	23692	Trade and Polichemical Holding S.A., Luxembourg	23711
Essen S.A., Luxembourg	23702	Unico Equity Fund, Sicav, Luxembourg	23708
ETS - Eurotech Snab, Luxembourg	23691, 23692	Vermeil S.A., Luxembourg	23704
Eurel International S.A., Luxembourg	23693	Vision Industries S.A., Luxembourg	23712
Eurofidex S.A., Luxembourg	23693	VRS-Didier, G.m.b.H., Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse, Urmitz	23668
Eurofret, S.à r.l., Frisange	23693		
Europa Bank A.G., Luxembourg	23675		

**INTERNATIONALE ASSOZIATION ZUR FÖRDERUNG SOZIALER INITIATIVE,
Vereinigung ohne Gewinnzweck.**

Gesellschaftssitz: Junglinster, 26, route de Luxembourg.

—
STATUTEN

Die Unterzeichneten und alle solche, die später als Mitglieder aufgenommen werden, erklären eine Vereinigung ohne Gewinnzweck zu gründen, welche von nachfolgenden Statuten und dem Gesetz vom 21. April 1928 über Vereinigungen ohne Gewinnzweck und gemeinnützigen Unternehmen geregelt wird.

Art. 1. Die Vereinigung trägt den Namen INTERNATIONALE ASSOZIATION ZUR FÖRDERUNG SOZIALER INITIATIVE.

Art. 2. Die Vereinigung hat ihren Sitz in Junglinster, 26, route de Luxembourg.

Art. 3. Die Vereinigung hat als Zweck:

1. Unterstützung sozial relevanten Bemühens Einzelner und Gruppen, welches in irgendeiner Weise zur Entwicklung und Gesundung des jeweiligen sozialen Umfelds beiträgt, sowie offen und bereit ist, sich regende soziale Initiative anderer wahrzunehmen und zu fördern,

2. In lebendiger Kommunikation die tieferliegenden Bedürfnisse und Fragen bewusst zu machen und nach konkreten Lösungsmöglichkeiten zu suchen,

3. Praktisches Erforschen der Tiefenstruktur menschlichen Zusammenwirkens,

4. Beratung in obigen Bereichen,

5. Vermittlung von Kontakten und Erfahrungsaustausch,

6. Organisation von Seminaren und Konferenzen,

7. Herausgabe schriftlicher Arbeiten aus dem Bereich der Aufgabenstellung, Übersetzung wichtiger Texte,

8. Herausgabe eines parallel in mehreren Sprachen erscheinenden Publikationsorgans zum grenzüberschreitenden gegenseitigen Wahrnehmen,

9. Vermittlung und Organisation materieller Unterstützung,

10. Diese Aufgabenstellung wird im Schwerefeld der Ost-West-Verständigung betrachtet und gehandhabt, das heisst im Schwerefeld des Zusammenwirkens der westlichen Länder mit Russland und anderen Ländern aus dem Bestand der ehemaligen Sowjetunion.

Art. 4. Die Vereinigung besteht aus vier Gründungsmitgliedern, und zwar:

1. - Herr Alexander Luarsabischwili, geboren in Tbilisi, am 9. Oktober 1957, von Georgischer Nationalität, Physiker, wohnhaft zu 360024 Moskau, Dimitrowskoje Schossee d.25 k. 1 kv.40.

2. - Frau Jeanne Zoller-Bisdorff, geboren in Luxemburg, am 1. Februar 1930, von Luxemburger Nationalität, Rentnerin, wohnhaft zu L-6130 Junglinster, 26, route de Luxembourg.

3. - Herr Raymond Zoller, geboren in Luxemburg, am 22. Februar 1950, von Luxemburger Nationalität, Publizist, wohnhaft zu L-6130 Junglinster, 26, route de Luxembourg.

4. - der russische philanthropische Nichthandelsfonds für soziale Programme, genannt NADESHDA, mit Sitz in 117049 Moskau, Krymskij-wal-Str. - 8, registriert in der Moskauer Registrierungskammer, unter der Nummer 71206, vertreten durch seinen Generalsekretär Dimitri Jumashev, geboren in Moskau, am 9. März 1953, Wirtschaftsfachmann, wohnhaft zu 125493 Moskau, ul. Avangardnaja d. 11 kv.37.

Art. 5. Die Vereinigung kann unbegrenzt neue Mitglieder aufnehmen, doch die Mitgliederzahl kann nie weniger als drei (3) sein. Alle Mitglieder verfügen über die Rechte und Vorzüge, die im Gesetz vom 21. April 1928 vorgesehen sind, und haben Stimmrecht.

Art. 6. Jedes neue Mitglied muss von mindestens zwei Mitgliedern der Vereinigung vorgeschlagen werden und muss erklären den Zweck und die Satzung der Vereinigung anzuerkennen.

Art. 7. Es gibt keine Eintrittsgebühr und der jährliche Beitrag wird jedes Jahr auf der Generalversammlung festgesetzt. Der Beitrag ist für alle Mitglieder gleich und kann nicht weniger als 1.680,- Franken und nicht höher als 1.700,- Franken sein.

Art. 8. Wenn ein Mitglied die Vereinigung verlässt, aus welchem Grund auch immer, verliert es sämtliche Rechte und Vorzüge, die ihm die Vereinigung verliehen hatte. Des weiteren hat es kein Anrecht auf die Rückerstattung der geleisteten Beiträge oder Anteil an dem Vermögen der Vereinigung.

Wenn er erneut Mitglied werden will, muss er die gleichen Voraussetzungen erfüllen wie die neuen Mitglieder.

Art. 9. Die Vereinigung wird von einem Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens zwei aktiven Mitgliedern besteht.

Dieser wird jedes Jahr von der Generalversammlung mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen aktiven Mitglieder neu gewählt.

Alle Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und können jederzeit von der Generalversammlung abberufen werden.

Wenn ein Verwaltungsratsmitglied, aus welchem Grund auch immer, ausfällt, wird es durch Einberufung einer aussergewöhnlichen Generalversammlung neu gewählt.

Art. 10. Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Präsidenten, einen Sekretär und einen Kassierer.

Eine selbige Person kann mehrere Ämter bekleiden.

Der Präsident vertritt die Vereinigung und leitet die Arbeiten.

Ausserdem leitet er die Zusammenkünfte des Verwaltungsrates.

Weitere Ämter können durch die Generalversammlung festgesetzt werden.

Art. 11. Der Verwaltungsrat tagt sooft es notwendig erscheint. Verantwortlich für die Organisation der Verwaltungsratssitzung ist der Sekretär.

Der Verwaltungsrat kann nur rechtsgültig tagen, wenn die Hälfte seiner Mitglieder anwesend ist.

Alle Entscheidungen werden durch die Mehrheit der anwesenden Personen genommen. Bei Stimmengleichheit, ist die Stimme des Präsidenten ausschlaggebend.

Der Sekretär berichtet schriftlich über alle Entscheidungen.

Art. 12. Die Rechte, Vollmachten und Verantwortungen der Verwaltungsratsmitglieder sind durch die Artikel 13 und 14 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Der Verwaltungsrat verfügt über die weitesten Vollmachten um die Vereinigung zu vertreten.

Er vertritt die Vereinigung vor Gericht.

Er kann die Immobilien der Vereinigung kaufen, verkaufen und hypothekarisch belasten. Er kann Darlehen aufnehmen und jegliche Schenkungen und Vermächtnisse annehmen, solange er über die notwendigen Ermächtigungen verfügt.

Diese Aufzählung ist jedoch nicht erschöpfend, sondern nur eine exemplarische Aufzählung. Gegenüber Dritten ist die Vereinigung durch die Unterschrift eines einzigen Verwaltungsratsmitglieds verpflichtet.

Die gerichtlichen Angelegenheiten werden immer im Namen der Vereinigung geführt.

Art. 13. Der Verwaltungsrat kann, unter seiner Verantwortung, seine Vollmachten an ein oder mehrere Mitglieder delegieren.

Art. 14. Die Generalversammlung besteht aus der Gesamtheit der Mitglieder. Die Artikel 4 bis 12 des Gesetzes vom 21. April 1928 regeln die Aufgaben der Generalversammlung.

Der Verwaltungsrat ruft die Mitglieder zusammen durch Einberufungsschreiben, die wenigstens einen Monat vor der Generalversammlung an alle Mitglieder geschickt werden. Diese Einberufungsschreiben beinhalten die Tagesordnung.

Die Generalversammlung:

1. wählt den Vorstand,
2. wählt die Kassenprüfungskommission;
3. bestätigt den Arbeitsplan;
4. hört den Rechenschaftsbericht des Vorstands an;
5. bestätigt den Rechenschaftsbericht der Kassenprüfer.

Art. 15. Alle Mitglieder haben das gleiche Stimmrecht bei der Generalversammlung.

Jedes Mitglied kann sich durch ein anderes Mitglied mittels einer schriftlichen Vollmacht vertreten lassen,

Die Generalversammlung entscheidet jedes Jahr über das Datum der nächsten Generalversammlung.

Nachdem die Generalversammlung sich mit der Kassenführung einverstanden erklärt hat, wird dem Verwaltungsrat durch spezielles Votum mit der absoluten Majorität Entlastung erteilt.

Art. 16. Im Dringlichkeitsfall kann der Verwaltungsrat eine ausserordentliche Generalversammlung einberufen. Dies geschieht durch Einschreibebrief, der einen Monat zuvor an alle Mitglieder geschickt wird und die genaue Tagesordnung beinhaltet.

Art. 17. Die Generalversammlung wird vom Präsidenten des Verwaltungsrates, oder in seiner Abwesenheit vom Ältesten der anwesenden Verwaltungsratsmitglieder geleitet. Die Entscheidungen der Generalversammlung sind durch die Artikel 7 und 8 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt.

Es kann keine Entscheidung gefällt werden über Punkte die nicht auf der Tagesordnung stehen, ausser wenn es sich um strikt administrative Fragen handelt und diese mit einer Zweidrittelmehrheit angenommen werden.

Art. 18. Die Geldmittel der Vereinigung stammen von:

- a) Mitgliedsbeiträgen;
- b) Schenkungen und Vermächtnissen;
- c) Subsidien und Subventionen;
- d) Zinsen und sonstigen Einkommen.

Diese Aufzählung ist jedoch nicht einschränkend.

Art. 19. Das Gesellschaftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Am Ende des Jahres schliesst der Verwaltungsrat eine Bilanz über das vergangene Jahr ab und stellt das Budget für das nächste Gesellschaftsjahr auf, damit diese der ordentlichen Generalversammlung unterlegt werden können, gemäss der in Artikel 13 des Gesetzes vom 21. April 1928 vorgesehenen Vorschriften.

Ausserdem macht der Verwaltungsrat alljährlich einen Vorschlag, wieviel Prozent des Budgets maximal zu Verwaltungszwecken benützt werden können.

Art. 20. Der Kassierer, welcher ein Mitglied des Verwaltungsrates ist, führt die Konten. Jede Bewegung in den Konten muss durch eine Rechnung oder einen sonstigen Rechnungsbeleg gerechtfertigt werden. Die Bücher, die Konten und die Kasse werden wenigstens einmal jährlich von einer durch die Generalversammlung designierte Rechnungskommission, welche ausnahmsweise auch aus einer Person bestehen kann, überprüft.

Im Falle eines Überschusses gehört dieser der Vereinigung.

Art. 21. Statutenänderungen geschehen gemäss der in Artikel 4, 8 und 9 vom Gesetz vom 21. April 1928 vorgesehenen Vorschriften.

Art. 22. Die Auflösung und die Liquidation der Vereinigung sind durch die Artikel 18 bis 25 vom Gesetz vom 21. April 1928 geregelt.

Im Falle einer freiwilligen Auflösung der Vereinigung, entscheidet eine zu diesem Zweck einberufene aussergewöhnliche Generalversammlung über die Liquidationsmodalitäten und Ernennung des oder der Liquidatoren.

Art. 23. Die Verfügungen des Gesetzes vom 21. April 1928 sind für alle nicht in der Satzung vorgesehenen Fälle anwendbar.

Übergangsbestimmungen

1. - Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am einunddreissigsten Dezember 1998.
2. - Die erste gewöhnliche Generalversammlung findet am 25. Oktober 1998 statt.

Aussergewöhnliche Generalversammlung

Als dann finden die eingangs erwähnten Komparanten, welche die neugegründete Vereinigung vertreten, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf zwei gesetzt, und die der Revisionskommission besteht aus einem Mitglied.

- Herr Alexander Luarsabischwili, vorgeannt, wird zum Präsidenten und Kassierer ernannt.

- Herr Raymond Zoller, vorgeannt, wird zum Sekretär ernannt.

- Frau Jeanne Zoller, vorgeannt, wird zum Revisionskommissar ernannt.

All diese Mandate sind gültig bis zur nächsten Generalversammlung des Jahres 1998.

Errichtet in vier Exemplaren, zu Junglinster, am 19. Mai 1998.

Gezeichnet: A. Luarsabischwili, J. Bisdorff, R. Zoller, D. Jumashev.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 1998, vol. 166, fol. 8, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteil zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 29. Mai 1998.

J. Seckler.

(21953/231/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 1998.

VRS-DIDIER, G.m.b.H. Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse.

Gesellschaftssitz: D-56220 Urmitz, Rheinau 38.

Niederlassung: Luxemburg.

Errichtung einer Zweigniederlassung der VRS-DIDIER GmbH, Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse mit dem Sitz in 56220 Urmitz, Rheinau 38, Bundesrepublik Deutschland.

Wir überreichen:

1. Satzung in aktueller Fassung in öffentlich begl. Abschrift,
2. begl. Handelsregisterauszug vom 3. April 1998,
3. Jahresabschluss 1996 der VRS-DIDIER, GmbH Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse, und melden an:

1. die VRS-DIDIER, GmbH Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse hat eine Zweigniederlassung errichtet,
2. Herrn Dipl.-Ing. Norbert Lebek ist Einzelprokura für die Zweigniederlassung erteilt.

I. Angaben zur Zweigniederlassung

- Firma:

VRS-DIDIER, GmbH Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse Niederlassung Luxemburg

- Anschrift:

c/o ProfilArbed S.A., Site de Differdange, Postfach 60, L-4503 Differdange,

- Gegenstand der Zweigniederlassung:

wie die Gesellschaft (vgl. II.)

- ständiger Vertreter:

Herr Dipl.-Ing. Norbert Lebek,

II. Angaben zur Gesellschaft

- Firma:

VRS-DIDIER, GmbH, Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse

Sitz: 56220 Urmitz, Bundesrepublik Deutschland,

Anschrift: Rheinau 38

Rechtsform: Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach dem Recht der Bundesrepublik Deutschland,

- Registereintragung:

eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Andernach unter HRB 3111,

Satzung:

Gesellschaftsvertrag vom 25. Februar 1993,

Stammkapital:

Das Stammkapital beträgt DM 501.000,-, die Einlagen sind in voller Höhe geleistet,

Gegenstand des Unternehmens:

1. Der Handel mit feuerfesten Erzeugnissen und verwandten Produkten aller Art, insbesondere solcher unter den Markenbezeichnungen «Veitscher», «Anker», «Radex», «Didier» und «Urex» sowie die Übernahme von Handelsvertretungen in diesem Gesellschaftszweig.

2. Die Betreuung von Unternehmungen auf dem obigen Gebiete durch Beratung, Beaufsichtigung, Geschäftsführung und treuhänderische Verwaltung.

Zur Erreichung dieses Zweckes ist die Gesellschaft befugt, auf obigen Gebieten Beteiligungen, Schutzrechte und sonstige Rechte zu erwerben und alle zweckdienlichen Geschäfte vorzunehmen.

Dauer der Gesellschaft:

Die Gesellschaft ist für unbestimmte Dauer errichtet.

Bekanntmachung:

Die Bekanntmachungen der Gesellschaft erfolgen im Bundesanzeiger für die Bundesrepublik Deutschland,

- Geschäftsführer:

1. Herr Dipl.-Ing Uwe Schatz, wohnhaft Im Hofacker 38, 56220 Urmitz, Bundesrepublik Deutschland,

2. Herr Bernd Kull, Bad Breisig, stellvertr. Geschäftsführer,

3. Dr. Bruno Theuring, Duisburg, stellvertr. Geschäftsführer. Die Herren Schatz, Kull und Dr. Theuring vertreten jeweils die Gesellschaft gemeinschaftlich mit einem anderen Geschäftsführer oder Prokuristen.

Prokuristen:

1. York-Helmut Böhm, Nickenich,

2. Hans-Dieter Schneider, Mülheim-Kärlich,

3. Jan Ritter, Duisburg,

4. Erwin Witte, Mülheim-Kärlich.

Die Herren Böhm, Schneider, Ritter und Witte sind mit einem Geschäftsführer oder einem Prokuristen vertretungsberechtigt.

Die Unterschrift unter dieser Anmeldung erfolgt zugleich zur Aufbewahrung bei Gericht.

Angaben zur Gründung:

Die Gesellschaft wurde am 25. Februar 1993 gegründet und am 8. April 1993 in das vorgenannte Handelsregister eingetragen. Die Geschäftsanteile wurden zum Nennwert ausgegeben. Sacheinlagen wurden nicht geleistet.

III.

Herr Dipl.-Ing. Norbert Lebek zeichnet als Prokurist für die Zweigniederlassung wie folgt:

ppa. Dipl.-Ing. Norbert Lebek

VRS-DIDIER, GmbH Vertriebsgesellschaft für feuerfeste Erzeugnisse, Niederlassung Luxemburg.

Andernach, den 2. April 1998.

Unterschriften.

Urk. R. Nr. 642 für 1998 M

Hiermit beglaubige ich als von mir vollzogen

1. die Namenszeichnung nebst einem die Prokura andeutenden Zusatz sowie die Firmenzeichnung im Text der Urkunde des Herrn Norbert Johannes Lebek, Dipl.-Ing., geboren am 14. Juli 1957, wohnhaft Osterhausstr. 19, 56072 Koblenz,

2. die Namensunterschrift am Schluß der Urkunde des Herrn Uwe Schatz, Dipl.-Ing., geboren am 25. April 1941, wohnhaft Im Hofacker 38, 56220 Urmitz,

3. die Namensunterschrift nebst einem die Prokura andeutenden Zusatz am Schluß der Urkunde des Herrn Erwin Witte, wohnhaft in Mülheim-Kärlich, zu 1. ausgewiesen durch die Vorlage eines amtlichen Lichtbildausweises, zu 2. und 3. von Person bekannt.

Andernach, den 2. April 1998.

Kronshagen

Notar

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 1998, vol. 506, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17226/289/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GROUP ESSEX.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Plaetis.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trois avril.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

Ont comparu:

1.- Monsieur Marius Kohl, employé, demeurant à L-8806 Rambrouch, 30, R. de Schwiedelbrouch,

2.- Monsieur Carlo Schaack, employé, demeurant à L-2338 Luxembourg, 2, rue Plaetis,

ici représenté par Monsieur Marius Kohl, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} avril 1998,

3.- Monsieur Marc Birel, employé, demeurant à L-5741 Filsdorf, 27, Letzebuengerstroos,

ici représenté par Monsieur Marius Kohl, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} avril 1998,

4.- Monsieur René Moris, employé, demeurant à L-1457 Luxembourg, 68, rue des Eglantiers,

ici représenté par Monsieur Marius Kohl, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} avril 1998,

5.- Madame Josette Bever, employée, demeurant à L-1522 Luxembourg, 42, rue Jules Fischer,

ici représentée par Monsieur Marius Kohl, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} avril 1998,

6.- Monsieur Jean-Claude Fautsch, employé, demeurant à L-4717 Pétange, 19, rue du Centenaire, ici représenté par Monsieur Marius Kohl, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} avril 1998,

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Titre I^{er} - Objet, Dénomination, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales et civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code civil.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion d'un patrimoine composé de tous éléments immobiliers et mobiliers qu'elle pourra acquérir à Luxembourg et dans tous autres pays, ainsi que toutes opérations à caractère non commercial de quelque nature qu'elles soient pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social.

Art. 3. La dénomination de la société est Société Civile Immobilière GROUP ESSEX.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché avec l'accord de la majorité des associés.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés.

Titre II - Apports, Capital, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cent vingt mille francs (120.000,- frs), divisé en cent vingt (120) parts de mille francs (1.000,- frs) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

1.- à Madame Josette Bever, préqualifiée, vingt parts sociales	20
2.- à Monsieur Carlo Schaack, préqualifié, vingt parts sociales	20
3.- à Monsieur Marius Kohl, préqualifié, vingt parts sociales	20
4.- à Monsieur Marc Birel, préqualifié, vingt parts sociales	20
5.- à Monsieur Jean-Claude Fautsch, préqualifié, vingt parts sociales	20
6.- à Monsieur René Moris, préqualifié, vingt parts sociales	20
Total: cent vingt parts	120

Le capital social a été entièrement libéré en espèces, ce qui a été prouvé au notaire, qui le constate expressément.

La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un associé. Le ou les associés restants sont tenus, soit de racheter les parts de l'associé, soit de désigner un tiers acheteur. Les héritiers ou ayants droit de l'associé sortant sont obligés de céder les parts au prix qui se dégage de la situation financière arrêtée au 31 décembre de l'année précédente. La cession et le paiement du prix doivent s'effectuer au plus tard dans le délai d'un an en tenant compte du paiement d'un intérêt annuel au taux légal, sinon la société devra obligatoirement être mise en liquidation.

Les héritiers ou ayants droit ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans son administration.

Art. 8. Chaque associé peut se retirer de la société moyennant un préavis de six mois notifié par écrit à la société; dans ce cas, les autres associés sont tenus de racheter ses parts aux conditions prévues à l'article 7 des statuts.

Art. 9. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 10. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du Code civil. Les pertes et dettes de la société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la société.

Art. 11. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le deuxième jeudi du mois de février pour délibérer du bilan et du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 7. Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'assemblée.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées à l'unanimité des voix des associés.

Art. 12. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Titre III - Administration

Art. 13. La société est gérée par ses gérants qui agissent seuls. Toutefois les acquisitions, transformations et aliénations d'immeubles, les affectations hypothécaires et les emprunts doivent être décidés par les associés à l'unanimité des voix, les décisions concernant les baux de loyer sont prises à la majorité des voix.

Le ou les gérants peut (vent) déléguer la gestion journalière à un des associé(es).

Titre IV - Disposition générale

Art. 14. Partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts, les dispositions légales s'appliquent.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ vingt mille (20.000,-) francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est fixé à Luxembourg, 2, rue Plaetis.

2. Est nommé gérant pour une durée de (3) trois ans Monsieur René Moris, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Clervaux, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Kohl, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 16 avril 1998, vol. 346, fol. 12, case 11. – Reçu 2.400 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 22 avril 1998.

M. Weinandy.

(17225/238/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

CIGS - DEPENDANCE, A.s.b.l., CENTRE D'INITIATIVE ET DE GESTION SECTORIEL, Association sans but lucratif.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 60, boulevard J.F. Kennedy.

STATUTS

Chapitre I^{er}.- Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Les soussignés. Henri Hinterscheid, représentant l'asbl HELLÉF FIER DEN BIERGER AN D'BIERGERIN ayant son siège à Esch-sur-Alzette

Josée Thill, représentant l'asbl HELLÉF FIER DEN BIERGER AN D'BIERGERIN ayant son siège à Esch-sur-Alzette

John Castegnaro, représentant l'asbl COMITE INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EMPLOI pour les cantons d'Esch et de Capellen, ayant son siège à Esch-sur-Alzette

Nicolas Eickmann, représentant l'asbl COMITE INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EMPLOI pour les cantons d'Esch et de Capellen, ayant son siège à Esch-sur-Alzette

ont convenu de créer entre eux une association sans but lucratif dénommée CIGS - DEPENDANCE, A.s.b.l.

Art. 2. Son siège est à Esch-sur-Alzette, 60, boulevard J.F. Kennedy.

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Chapitre II.- Objet

Art. 4. L'objet social de l'association est la création, le développement et la promotion d'une nouvelle approche socio-économique. Elle se base essentiellement sur un développement de synergies entre les différents acteurs socio-économiques sur le plan régional.

Art. 5. Les actions et projets de l'association viseront la création d'un environnement favorable à l'emploi, par la création et le maintien d'emplois et le développement de nouveaux secteurs d'activité, notamment dans le domaine des «emplois de proximité».

Art. 6. L'association se propose de collaborer étroitement avec les différents organismes publics ou privés, actifs en matière d'emploi et de formation, afin de créer un cadre propice aux objectifs poursuivis.

Art. 7. L'association est neutre au point de vue politique, idéologique, confessionnel.

Art. 8. L'association peut s'affilier à tous les groupements analogues nationaux ou internationaux, susceptibles de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

Chapitre III.- Membres - Admissions - Démissions - Exclusions et Cotisation

Art. 9. L'association se compose de membres actifs et honoraires. Sont membres actifs tous ceux qui se soumettent aux présents statuts, qui ont été admis par l'Assemblée Générale, et qui ont versé leur cotisation. Cette cotisation est fixée annuellement par l'Assemblée Générale; elle ne peut dépasser 1.000 francs.

Seuls les membres actifs ont le droit d'être convoqués et de voter à l'Assemblée Générale.

Sont membres honoraires les personnes sympathisantes, qui ont mérité d'une façon particulière de l'association. Ceux-ci sont proposés par le Conseil d'Administration et confirmés par l'Assemblée Générale.

Tout membre de l'association est libre de se retirer de l'association en adressant sa démission aux administrateurs.

Art. 10. Le nombre de membres actifs ne pourra être inférieur à 3.

Art. 11. La démission ou l'exclusion d'un membre est régie par l'article 12 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée. L'exclusion d'un membre ne pourra être prononcée que pour violation grave des statuts, les parties entendues dans leurs explications.

Chapitre IV.- Administration

Art. 12. Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le Conseil d'Administration

Art. 13. L'assemblée générale se compose des membres actifs.

Art. 14. L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an au cours du premier semestre de l'année civile. Le Conseil d'Administration en fixe la date et l'ordre du jour.

Doit obligatoirement figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire:

- a) la nomination et la révocation des administrateurs
- b) l'approbation des comptes et bilans
- c) l'admission de nouveaux membres.

Toute proposition, signée d'un nombre de membres actifs égal au vingtième de la dernière liste annuelle et adressée au Conseil d'Administration, 15 jours au moins avant l'assemblée générale, doit être portée à l'ordre du jour.

Art. 15. Le Conseil d'Administration peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'il la juge utile ou nécessaire. A la suite d'une demande écrite formulée par un cinquième des membres actifs, le Conseil d'Administration doit convoquer dans le délai de 30 jours une assemblée générale extraordinaire, en inscrivant à l'ordre du jour l'objet de la demande.

Art. 16. Toute convocation de l'assemblée générale est portée à la connaissance des membres actifs par lettre missive ordinaire, huit jours au moins avant la date de l'assemblée. La convocation contiendra l'ordre du jour. L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents. L'assemblée ne peut statuer que sur ces questions figurant à l'ordre du jour. Sauf les cas prévus par la loi, les décisions sont prises à la majorité des voix des membres actifs présents ou représentés. Tous les membres actifs ont un droit de vote égal dans l'assemblée générale. Il est loisible aux membres de se faire représenter à l'assemblée générale par un autre membre. Le mandat doit être écrit.

Art. 17. L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, choisis en son sein parmi les membres actifs et nommés par l'assemblée générale ordinaire à la majorité relative des voix et au scrutin secret. Les administrateurs sont nommés pour la durée de 2 ans. Le renouvellement du Conseil d'Administration se fait annuellement par moitié; les premiers membres sortants étant désignés par tirage au sort, leur mandat expirant après une année. Les membres sortants sont rééligibles et toujours révocables par l'assemblée générale.

Art. 18. Le Conseil d'Administration choisit en son sein, parmi les membres élus un bureau composé au moins d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. La répartition des charges devra être effectuée dans un mois suivant la date d'assemblée générale.

Art. 19. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 20. Le Conseil d'Administration se réunit au moins 3 fois par an sur initiative du président ou à la demande de la majorité de ses membres. Le président et le secrétaire proposent l'ordre du jour des réunions. Tout membre du Conseil d'Administration peut mettre un point sur l'ordre du jour.

Art. 21. La présence de la majorité des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Un administrateur peut se faire représenter par un autre membre du Conseil d'Administration; le mandat doit être écrit. Aucun administrateur ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Art. 22. L'assemblée générale ne saurait accepter la démission du trésorier qu'après s'être assurée de la remise en bonne et due forme des comptes sociaux; les commissaires aux comptes devront être entendus dans leurs observations.

Art. 23. Tous les actes qui engagent l'association doivent porter les signatures conjointes du président ou en cas d'empêchement du vice-président et du secrétaire ou en cas d'empêchement d'un autre membre du Conseil d'Administration. Les quittances et décharges doivent porter la signature conjointe du président ou en cas d'empêchement du vice-président, et du trésorier.

Le Conseil d'Administration a le droit de déléguer une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs employés de l'association.

Chapitre V.- Fonds - Exercice social - Comptes - Budget

Art. 24. Les ressources de l'association se composent notamment:

- a) de cotisations des membres actifs et de dons des membres honoraires
- b) des dons ou legs en sa faveur
- c) des subsides et subventions.

Cette énumération n'est pas limitative.

Art. 25. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de la même année.

Art. 26. A la fin de l'exercice social, le Conseil d'Administration arrête les comptes de l'exercice écoulé et dresse le budget du prochain exercice, aux fins d'approbation par l'assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions de l'article 13 de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée.

Le livre de caisse est contrôlé par les commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale, en raison de leurs qualifications, pour une durée à déterminer et qui ne peut dépasser 2 ans. Ces commissaires sont pris en dehors des membres du Conseil d'Administration. Les commissaires aux comptes dressent un rapport destiné à être présenté à l'assemblée générale qui, en cas d'approbation, donne décharge au trésorier.

Art. 27. Les délibérations et résolutions des assemblées générales ordinaire et extraordinaire seront portées à la connaissance des associés et des tiers directement intéressés individuellement par la voie de rapports écrits.

Chapitres VI.- Dissolution - Liquidation - Modification des statuts

Art. 28. Toutes les questions non prévues aux présents statuts et notamment la modification des statuts sont régies par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations, sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée.

En cas de dissolution le solde excédentaire de l'actif social reviendra à une institution de bienfaisance sociale.

Esch-sur-Alzette, le 9 avril 1998.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17227/000/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

AERO TYRES & BRAKES INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 39.446.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17228/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

AERO TYRES & BRAKES INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 39.446.

—

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 13 avril 1998 à 13.00 heures précises
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1997 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par un profit pour 1997 de USD 105.057 ce qui donne un profit cumulé de USD 164,186.

L'Assemblée Générale décide de reporter ce bénéfice au 1^{er} janvier 1998.

Luxembourg, le 13 avril 1998.

Pour extrait conforme

ASCOT IMS

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17229/614/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BECROMAL TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 55.241.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 1998 que FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, ayant son siège social 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg a été nommé Réviseur d'Entreprises et que FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI a démissionné de ses fonctions de Commissaires aux Comptes.

Luxembourg, le avril 1998.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1998, vol. 506, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17240/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 1998.

AVENUE DE LYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 36.186.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17233/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

AVENUE DE LYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 36.186.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17234/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

AVENUE DE LYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 36.186.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 19 novembre 1996 à 17.30 heures précises
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 1996 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par un bénéfice de 7.358.351,- Frs.

L'Assemblée Générale décide de reporter le bénéfice d'un montant de 6.855.248 Frs (résultant de ce bénéfice et de la perte accumulée de 142.301 Frs) au 1^{er} juillet 1996 et de reporter le bénéfice de 360.803 Frs sur le capital de réserve.

L'Assemblée Générale accepte la cooptation de AMBASSADOR SECRETARIES LIMITED, demeurant à P.O. Box CB 11.343, Nassau, Bahamas, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Nadine Vanoost, Administrateur démissionnaire.

Messieurs Tony van Vuuren et Derek Smith, Administrateurs et Nabil Essassi, Commissaire aux Comptes, sont réélus pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Luxembourg, le 19 novembre 1996.

Pour extrait conforme
ASCOT IMS
Signature
Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17235/614/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

AVENUE DE LYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 36.186.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 16 mars 1998 à 15.00 heures précises
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 1997 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par une perte de 20.972 Frs.

L'Assemblée Générale décide de reporter le bénéfice d'un montant de 6.834.275 Frs (résultant de cette perte et du bénéfice accumulé de 6.855.248 Frs de l'année précédente) au 1^{er} juillet 1997.

Luxembourg, le 16 mars 1998.

Pour extrait conforme
ASCOT IMS
Signature
Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17236/614/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BALFRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 59.332.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 mai 1997, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17237/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EUROPA BANK A.G., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.871.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

Signature.

(17238/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(17239/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BEL CANTO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 51.614.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 106, fol. 64, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 1998.

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
Société Anonyme

V. Jean

N. Tejada

Mandataire Commercial

Mandataire Commercial

(17241/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BISCARROSSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 15.603.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 avril 1998 que:

- Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 1998.

Pour extrait conforme

CREDIT SUISSE

(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 66, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17244/020/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BOBUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.597.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 1998 que Messieurs Paolo Lambertini, Commercialiste, demeurant à CH-6901 Lugano et Fabrizio De Stefani, Commercialiste, demeurant à CH-6901 Lugano ont été nommés Administrateurs en remplacement de Madame Angela Tetti et Monsieur Sergio Borlenghi, démissionnaires.

Luxembourg, le avril 1998.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 66, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17245/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BR & ASSOCIES, BANQUIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.859.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour le Conseil d'Administration
B. Nagelmackers

(17246/004/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BR & ASSOCIES, BANQUIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.859.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale du 17 avril 1998

- Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1997

- Répartition du bénéfice

Réserve légale 736.188 LUF

Dividende aux parts de Fondateur 2.208.562 LUF

Report à nouveau 11.778.998 LUF

- Composition du Conseil d'Administration

Président M. Jan Vanhevel Echéance mandat: 2000

Vice Président M. Paul Vanblaere Echéance mandat: 2000

Administrateur Délégué M. Daniel de Meester Echéance mandat: 2000

Administrateur Délégué M. Baudouin Nagelmackers Echéance mandat: 2000

Administrateur Directeur M. Tanguy de Foestraets Echéance mandat: 2000

Administrateur Directeur M. Vincent Doumier Echéance mandat: 2000

Administrateur M. Aime Decat Echéance mandat: 2000

Administrateur M. Frans Sercu Echéance mandat: 2000

Administrateur M. Bernard Camerlynck Echéance mandat: 2001

Administrateur M. James Pope Echéance mandat: 2001

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
B. Nagelmackers

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17247/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BUZNEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rumelange.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 avril 1998.

F. Kesslerer.

(17249/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

BRIPLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.176.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 4 mars 1998 que Monsieur Tiziano Dotti démissionne de ses fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.

En date du 5 mars 1998, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Rag. Giuseppe Crippa, administration de sociétés, demeurant à Besana in Brianza, Italie.

Monsieur Rag. Giuseppe Crippa est nommé Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Geo Camponovo.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Geo Camponovo
- Monsieur Rag. Giuseppe Crippa
- Maître Charles Duro.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 avril 1998.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1998, vol. 506, fol. 48, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17248/317/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

CAESAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 63.164.

Constituée suivant acte reçu par M^e Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange en date du 13 février 1998, non encore publié.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 26 février 1998 que la décision suivante a été prise:

le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.
Luxembourg, le 10 avril 1998.

Pour la société CAESAR FINANCE S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 57, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17250/622/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare, Galerie Kons.
R. C. Luxembourg B 55.381.

La société COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., 26, place de la Gare, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 55.381 requiert Monsieur le Préposé du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de procéder aux inscriptions des modifications suivantes:

à effacer: M. Adam Fox en tant qu'Administrateur qui a démissionné du conseil avec effet au 17 mars 1998.

Le Conseil d'Administration se compose donc maintenant comme suit:

Administrateurs

- M. Roy Kemp, Administrateur, Londres, Angleterre (Président du Conseil)
- M. Guy Vandenberghe, Administrateur, Bruxelles, Belgique
- M. Colin Thurston, Administrateur, Londres, Angleterre
- M. Robert Falcon, Administrateur et Directeur Général, Luxembourg

Pour la société
COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A.
G. Meis
Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17255/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

23678

CARTE T S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 44.144.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue au siège de la société en date du 8 avril 1998 à 15h00*
Décisions

Messieurs Henri Gillard et Charles Liétaer ont été révoqués de leur fonction respective d'administrateur de la société.

Pour publication et réquisition
CARTE T S.A.
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 8. – Reçu 500 francs.

(17251/751/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.
Le Receveur (signé): J. Muller.

CERAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée des actionnaires, tenue en date du 27 novembre 1997, que: L'Assemblée a élu en remplacement de Madame Gillian Blandinières et Monsieur André Blandinières, administrateurs démissionnaires:

- Maître Jim Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg,
- Maître Pierre Olivier Wurth, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Les administrateurs ainsi élus termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

Pour la société
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

(17252/048/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.
Le Receveur (signé): J. Muller.

CERELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 41.090.

—
EXTRAIT

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 9 mars 1998

Il résulte du dit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les mandats de Monsieur L. Duquesne De La Vinelle, Monsieur F. De Pauw et Madame Andrée Borzee, en tant qu'administrateurs, et celui de Monsieur Lex Benoy en tant que Commissaire aux Comptes, ont été renouvelés jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1997.

Luxembourg, le 9 mars 1998.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

(17253/614/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.
Le Receveur (signé): J. Muller.

DELRA INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 43.252.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 66, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

Signatures.

(17260/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

COLLEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 50.494.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 1998

1. Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette, est nommée Administrateur en remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Luxembourg, le 27 avril 1998.

Pour extrait sincère et conforme
COLLEEN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17254/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

**COMMERCIAL UNION PRIVILEGE PORTOFOLIO,
SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare, Galerie Kons, 4th floor.
R. C. Luxembourg B 32.640.

La société COMMERCIAL UNION PRIVILEGE PORTOFOLIO SICAV, 26, place de la Gare, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 32.640 requiert Monsieur le Préposé du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de procéder aux inscriptions des modifications suivantes:

d'inscrire: M. Marcel Nicolai en tant que nouvel Administrateur élu au Conseil d'Administration du 7 mars 1998.

Le Conseil d'Administration se compose donc maintenant comme suit:

Administrateurs

M. Anthony B. Wyand, Administrateur, Londres, Angleterre
M. André Elvinger, Administrateur, Luxembourg
M. Marcel Ernzer, Administrateur, Luxembourg
M. Steven Georgala, Administrateur, Luxembourg
M. Roy Kemp, Administrateur, Londres, Angleterre
M. Michael Reid, Administrateur, Londres, Angleterre
M. Alan Clifton, Administrateur, Londres, Angleterre
M. Piet Verbrugge, Administrateur, Anvers, Belgique
Nouvellement élu: M. Marcel Nicolai, Administrateur, Paris, France.

Pour la société
COMMERCIAL UNION PRIVILEGE PORTOFOLIO SICAV
G. Meis
Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17256/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

COURTHEOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 6.813.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Strassen le 6 mai 1997

Présents: Messieurs M. Vergeynst, Président Administrateur-Délégué
J-M Heynderickx, Administrateur
A. Segantini, Administrateur

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Le Conseil reconduit pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000 les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean-Marc Heynderickx, Adrien Segantini et Michel Vergeynst.

Strassen, le 6 mai 1997.

Pour extrait conforme
M. Vergeynst
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17259/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

COPERNICO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

—
EXTRAIT

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 10 avril 1998

Il résulte du dit procès-verbal que:

Le nombre des administrateurs a été fixé à cinq.

Dr. G. Bravi, a été nommé Administrateur, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Luxembourg, le 10 avril 1998.

Pour la société.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17257/614/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

CORPORATE FUNDS MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare, Galerie Kons, 4th floor.
R. C. Luxembourg B 25.708.

La société CORPORATE FUNDS MANAGEMENT SERVICES S.A., 26, place de la Gare, Luxembourg inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 25.708 requiert Monsieur le Préposé du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de procéder aux inscriptions des modifications suivantes:

à effacer: M. Adam Fox, Administrateur, qui a démissionné du conseil, avec effet au 17 mars 1998.

Le Conseil d'Administration se compose donc maintenant comme suit:

Administrateurs

M. Roy Kemp, Administrateur, Londres, Angleterre (Président du Conseil)

M. Brian Grainger, Administrateur, Bruxelles, Belgique

M. Mike Hemming, Administrateur, Londres, Angleterre

M. William Gilson, Administrateur et Directeur Générale, Luxembourg

Pour la société

CORPORATE FUNDS MANAGEMENT SERVICES S.A.

G. Meis

Company Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17258/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

DMGCI, DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY, Société en commandite par actions.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.840.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirty-first of March.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

acting by virtue of decisions of DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., acting in its capacity as manager of the company, taken in accordance with the resolutions 3.4.4. and 3.9. of the board of directors at its meeting held on December 17, 1997,

an extract of which decision, after having been signed in writing by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I)

The company DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY or DMGCI, having its registered office in Luxembourg, 13, boulevard Royal, was incorporated by notarial deed on May 14, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 387 of August 12, 1996.

II)

Pursuant to notarial deeds of August 9, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 563 of November 4, 1996 and of November 12, 1997, not yet published, the issued and subscribed capital has been fixed at five hundred and sixty-five million seven hundred and thirty thousand Italian Lira (ITL 565,730,000.-), divided into one hundred and thirteen thousand one hundred and forty-six (113,146) shares, comprising:

(i) thirty-six thousand nine hundred and one (36,901) Redeemable Shares having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each («A Shares»);

(ii) thirty-one thousand eight hundred and one (31,801) Ordinary Shares having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each («B Shares»);

(iii) forty-four thousand four hundred and forty-four (44,444) Shares having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of thirty-six billion five hundred and thirty-one million nine hundred and ninety thousand Italian Lira (ITL 36,531,990,000.-) have been paid on the «A Shares».

The Company has an authorised share capital of two hundred and forty-nine billion nine hundred and eighty million Italian Lira (ITL 249,980,000,000.-), divided into two hundred and fifty thousand (250,000) «A Shares», having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each, one hundred and ninety-six thousand (196,000) «B Shares», having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each and fifty thousand (50,000) «C Shares», having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each.

According to article 5 of the articles of incorporation, the Unlimited Shareholder is authorised to issue further A Shares, B Shares and C Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period such as determined by article 32(5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in General Meeting from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares, B Shares and C Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares, B Shares and C Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription right.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend article 5 in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III)

Pursuant to this authorization, the Unlimited Shareholder has decided to increase the capital of the Company by an amount of one hundred and forty-eight million one hundred and seventy thousand Italian Lira (ITL 148,170,000.-) so as to raise it from its present amount of five hundred and sixty-five million seven hundred and thirty thousand Italian Lira (ITL 565,730,000.-) to seven hundred and thirteen million nine hundred thousand Italian Lira (ITL 713,900,000.-) by the issue of fifteen thousand nine hundred and seventeen (15,917) Redeemable Shares («A Shares») having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each at an issue price of nine hundred ninety-five thousand Italian Lira (ITL 995,000.-) per share and of thirteen thousand seven hundred and seventeen (13,717) Ordinary Shares («B Shares») having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each at an issue price of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) per share.

The Unlimited Shareholder decided to accept the subscription of the new shares as follows:

a. Two hundred and sixty-four (264) A Shares have been subscribed by Mrs Diana De Silva Bracco and fully paid in by a contribution in cash of one million three hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 1,320,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of two hundred and sixty-one million three hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 261,360,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

b. One hundred and seventy-six (176) A Shares and one hundred and seventy-six (176) B Shares have been subscribed by CARFIN S.r.l. and fully paid in by a contribution in cash of one million seven hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 1,760,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one hundred and seventy-four million two hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 174,240,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

c. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by CREDITO AGRARIO BRESCIANO S.p.A. and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

d. Three hundred and fifty-two (352) A Shares have been subscribed by Mr Piter Ennio De Rigo and fully paid in by a contribution in cash of one million seven hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 1,760,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of three hundred and forty-eight million four hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 348,480,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

e. Nine hundred and two (902) A Shares and nine hundred and two (902) B Shares have been subscribed by DEUTSCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT, GmbH & Co Funds I KG and fully paid in by a contribution in cash of nine million and twenty thousand Italian Lira (ITL 9,020,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eight hundred and ninety-two million nine hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 892,980,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

f. Five hundred and ninety-four (594) A Shares and five hundred and ninety-four (594) B Shares have been subscribed by DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG and fully paid in by a contribution in cash of five million nine hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 5,940,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of five hundred and eighty-eight million sixty thousand Italian Lira (ITL 588,060,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

g. One thousand four hundred and ninety-six (1,496) A Shares and one thousand four hundred and ninety-six (1,496) B Shares have been subscribed by DEUTSCHE BANK S.p.A. and fully paid in by a contribution in cash of fourteen million nine hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 14,960,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one billion four hundred and eighty-one million and forty thousand Italian Lira (ITL 1,481,040,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

h. Eighty-eight (88) A Shares have been subscribed by FELIPE S.A. and fully paid in by a contribution in cash of four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

i. Eight hundred and eighty (880) A Shares and eight hundred and eighty (880) B Shares have been subscribed by FERRERO INTERNATIONAL B. V. and fully paid in by a contribution in cash of eight million eight hundred thousand Italian Lira (ITL 8,800,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eight hundred and seventy-one million two hundred thousand Italian Lira (ITL 871,200,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

j. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by FONDO RISPARMIO ITALIA AZIONARIO and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

k. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by CSII INTERNATIONAL S.A. and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

l. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by FONDO ITALIA RISPARMIO CRESCITA and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

m. Three hundred and seventy-four (374) A Shares and two hundred and sixty-four (264) B Shares have been subscribed by GIOVINT HOLDING S.A. and fully paid in by a contribution in cash of three million one hundred and ninety thousand Italian Lira (ITL 3,190,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of three hundred and seventy million two hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 370,260,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

n. One hundred and ten (110) A Shares and eighty-eight (88) B Shares have been subscribed by GOLDENAGE STIFTUNG and fully paid in by a contribution in cash of nine hundred and ninety thousand Italian Lira (ITL 990,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one hundred and eight million nine hundred thousand Italian Lira (ITL 108,900,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

o. Eighty-eight (88) A Shares and eighty-eight (88) B Shares have been subscribed by ISAGEST S.r.l. and fully paid in by a contribution in cash of eight hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 880,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

p. Eight hundred and eighty (880) A Shares and eight hundred and eighty (880) B Shares have been subscribed by ISTITUTO NAZIONALE DELLE ASSICURAZIONI S.p.A. and fully paid in by a contribution in cash of eight million eight hundred thousand Italian Lira (ITL 8,800,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eight hundred and seventy-one million two hundred thousand Italian Lira (ITL 871,200,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

q. Eight hundred and forty-seven (847) A Shares and eight hundred and forty-seven (847) B Shares have been subscribed by KUWAIT INVESTMENT OFFICE and fully paid in by a contribution in cash of eight million four hundred and seventy thousand Italian Lira (ITL 8,470,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eight hundred and thirty-eight million five hundred and thirty thousand Italian Lira (ITL 838,530,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

r. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by LEONARDO FINANZIARIA S.r.l. and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

s. Eighty-eight (88) A Shares and eighty-eight (88) B Shares have been subscribed by LEONARDO SERVADIO S.r.l. and fully paid in by a contribution in cash of eight hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 880,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

t. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by MATADI S.A. and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

u. One hundred and seventy-six (176) A Shares have been subscribed jointly by Ulderico Capucci, Mariano Marchetti, Marco Valentino Maroino and Roberto Protasoni and fully paid in by a contribution in cash of eight hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 880,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one hundred and seventy-four million two hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 174,240,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

v. Three hundred and fifty-two (352) A Shares have been subscribed by Rodolfo Molo and fully paid in by a contribution in cash of one million seven hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 1,760,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of three hundred and forty-eight million four hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 348,480,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

w. Four hundred and fifty-one (451) A Shares and four hundred and twenty-nine (429) B Shares have been subscribed by MORGAN GRENFELL NOMINEES (JERSEY) LIMITED and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and forty-six million four hundred and ninety thousand Italian Lira (ITL 446,490,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

x. One thousand one hundred and fifty-five (1,155) A Shares and one thousand one hundred and thirty-three (1,133) B Shares have been subscribed by MORGAN GRENFELL INVESTMENT HOLDINGS Ltd. and fully paid in by a contribution in cash of eleven million four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 11,440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one billion one hundred and forty-three million four hundred and fifty thousand Italian Lira (ITL 1,143,450,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

y. Eighty-eight (88) A Shares have been subscribed jointly by Roberto Petrini, Luciana Silvana Petrini, Amalia Petrini and Laura Petrini and fully paid in by a contribution in cash of four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

z. Eighty-eight (88) A Shares have been subscribed by Giorgio Petrini and fully paid in by a contribution in cash of four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

aa. Two hundred and twenty (220) A Shares and two hundred and twenty (220) B Shares have been subscribed by PROSPEROUS STIFTUNG and fully paid in by a contribution in cash of two million two hundred thousand Italian Lira (ITL 2,200,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of two hundred and seventeen million eight hundred thousand Italian Lira (ITL 217,800,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

bb. Eighty-eight (88) A Shares and eighty-eight (88) B Shares have been subscribed by PUNTA ALA FOUNDATION and fully paid in by a contribution in cash of eight hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 880,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

cc. Four hundred and forty (440) A Shares and four hundred and forty (440) B Shares have been subscribed by SELVA S.A. and fully paid in by a contribution in cash of four million four hundred thousand Italian Lira (ITL 4,400,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of four hundred and thirty-five million six hundred thousand Italian Lira (ITL 435,600,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

dd. Two hundred and nine (209) A Shares and two hundred and nine (209) B Shares have been subscribed by THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST PLC and fully paid in by a contribution in cash of two million ninety thousand Italian Lira (ITL 2,090,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of two hundred and six million nine hundred and ten thousand Italian Lira (ITL 206,910,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

ee. One hundred and seventy-six (176) A Shares and one hundred and seventy-six (176) B shares have been subscribed by VELITTA STIFTUNG and fully paid in by a contribution in cash of one million seven hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 1,760,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one hundred and seventy thousand two hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 174,240,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

ff. Eighty-eight (88) A Shares have been subscribed by Antonio Venturi and fully paid in by a contribution in cash of four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

gg. Eighty-eight (88) A Shares and eighty-eight (88) B Shares have been subscribed by UNIPOL S.p.A. and fully paid in by a contribution in cash of eight hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 880,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

hh. One hundred and thirty-two (132) A Shares and one hundred and thirty-two (132) B Shares have been subscribed by INDUSTRIE ZIGNAGO S.TA MARGHERITA S.p.A. and fully paid in by a contribution in cash of one million three hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 1,320,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one hundred and thirty million six hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 130,680,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

ii. Three hundred and fifty-two (352) A Shares have been subscribed by THE FUJI BANK LIMITED and fully paid in by a contribution in cash of one million seven hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 1,760,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of three hundred and forty-eight million four hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 348,480,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

jj. One thousand and five hundred ninety-five (1,595) A Shares and one thousand and five hundred ninety-five (1,595) B Shares have been subscribed by ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY and fully paid in by a contribution in cash of fifteen million nine hundred and fifty thousand Italian Lira (ITL 15,950,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one billion five hundred and seventy-nine million and fifty thousand Italian Lira (ITL 1,579,050,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

kk. Eighty-eight (88) A Shares have been subscribed jointly by Fabrizio Motterlini, Matteo Motterlini and Marta Motterlini and fully paid in by a contribution in cash of four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

ll. Eighty-eight (88) A Shares have been subscribed by Adriano Riva and fully paid in by a contribution in cash of four hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 440,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

mm. One hundred and seventy-six (176) A Shares and one hundred and seventy-six (176) B Shares have been subscribed by TORO ASSICURAZIONI S.p.A. and fully paid in by a contribution in cash of one million seven hundred and sixty thousand Italian Lira (ITL 1,760,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of one hundred and seventy-four million two hundred and forty thousand Italian Lira (ITL 174,240,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

nn. Eighty-eight (88) A Shares and eighty-eight (88) B Shares have been subscribed by LAGO MAGGIORE STIFTUNG and fully paid in by a contribution in cash of eight hundred and eighty thousand Italian Lira (ITL 880,000.-). In addition, total issue premiums for an amount of eighty-seven million one hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 87,120,000.-) have been paid on the subscribed A Shares.

The amounts of one hundred and forty-eight million one hundred and seventy thousand Italian Lira (ITL 148,170,000.-) in capital, and fifteen billion seven hundred and fifty-seven million eight hundred and thirty thousand Italian Lira (ITL 15,757,830,000.-) as issue premium, totalising fifteen billion nine hundred and six million Italian Lira (ITL 15,906,000,000.-), paid up in cash by the subscribers are at the disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of capital, the five first paragraphs of article 5 of the articles of incorporation will now read as follows:

«**Art. 5. First paragraphs.** The Company has an issued and subscribed capital of seven hundred and thirteen million nine hundred thousand Italian Lira (ITL 713,900,000.-), divided into one hundred and forty-two thousand seven hundred and eighty (142,780) shares, comprising:

(i) fifty-two thousand eight hundred and eighteen (52,818) Redeemable Shares having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each («A Shares»);

(ii) forty-five thousand five hundred and eighteen (45,518) Ordinary Shares having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each («B Shares»);

(iii) forty-four thousand four hundred and forty-four (44,444) Shares having a par value of five thousand Italian Lira (ITL 5,000.-) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares».)»

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of fifty-two billion two hundred and eighty-nine million eight hundred and twenty thousand Italian Lira (ITL 52,289,820,000.-) have been paid on the «A Shares».

Estimation of the increase of capital and the increase of the issue premiums

For all legal purposes, the increase of capital is evaluated at three million one hundred thousand Luxembourg francs (3,100,000.- LUF) and the increase of the issue premiums is evaluated at three hundred twenty-nine million seven hundred thirty thousand Luxembourg francs (329,730,000.- LUF).

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital with issue premium are estimated at approximately three million five hundred fifty thousand Luxembourg francs (3,550,000.- LUF).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente et un mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu de décisions de DEUTSCHE MORGAN GRENPELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., agissant en sa qualité d'actionnaire commandité de la société, prise en concordance avec les résolutions 3.4.4. et 3.9. du conseil d'administration lors de la réunion du 17 décembre 1997,

un extrait de cette décision, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I)

La société DEUTSCHE MORGAN GRENPELL CAPITAL ITALY ou DMGCI, avec siège social à Luxembourg, 13, boulevard Royal, fut constituée suivant acte notarié du 14 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 387 du 12 août 1996.

II)

Suivant actes notariés du 9 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 563 du 4 novembre 1996 et du 12 novembre 1997, en voie de publication, le capital émis de la société a été porté à cinq cent soixante-cinq millions sept cent trente mille Lires Italiennes (ITL 565.730.000.-), divisé en cent treize mille cent quarante-six (113.146) actions comprenant:

(i) trente-six mille neuf cent une (36.901) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions A»);

(ii) trente et un mille huit cent une (31.801) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions B»);

(iii) quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre (44.444) Actions d'une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de trente-six milliards cinq cent trente et un millions neuf cent quatre-vingt-dix mille Lires Italiennes (ITL 36.531.990.000,-) ont été payées sur les «Actions A».

La société a un capital autorisé de deux cent quarante-neuf milliards neuf cent quatre-vingts millions de Lires Italiennes (ITL 249.980.000.000,-), divisé en deux cent cinquante mille (250.000) «Actions A» ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune, cent quatre-vingt-seize mille (196.000) «Actions B» ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune et cinquante mille (50.000) «Actions C» ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune.

Aux termes de l'article 5 des statuts, l'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A, B et C supplémentaires avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la société jusqu'au capital autorisé de la société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article 32(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer les conditions de souscription des actions A, B et C.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A, B et C durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier l'article 5 afin de constater cette modification et est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III)

En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé de procéder à une augmentation de capital à concurrence de cent quarante-huit millions cent soixante-dix mille Lires Italiennes (ITL 148.170.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent soixante-cinq millions sept cent trente mille Lires Italiennes (ITL 565.730.000,-) à sept cent treize millions neuf cent mille Lires Italiennes (ITL 713.900.000,-) par l'émission de quinze mille neuf cent dix-sept (15.917) Actions Rachetables («Actions A») ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune, à un prix d'émission de neuf cent quatre-vingt-quinze mille Lires Italiennes (ITL 995.000,-) par action, et de treize mille sept cent dix-sept (13.717) Actions Ordinaires («Actions B») ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune, à un prix d'émission de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) par action.

L'Actionnaire Commandité a décidé d'accepter la souscription aux actions nouvelles comme suit:

a. Deux cent soixante-quatre (264) Actions A ont été souscrites par Madame Diana De Silva Bracco et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million trois cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 1.320.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant deux cent soixante et un millions trois cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 261.360.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

b. Cent soixante-seize (176) Actions A et cent soixante-seize (176) Actions B ont été souscrites par CARFIN S.r.l. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million sept cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 1.760.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cent soixante-quatorze millions deux cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 174.240.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

c. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par CREDITO AGRARIO BRESCIANO S.p.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

d. Trois cent cinquante-deux (352) Actions A ont été souscrites par Monsieur Piter Ennio De Rigo et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million sept cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 1.760.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant trois cent quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 348.480.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

e. Neuf cent deux (902) Actions A et neuf cent deux (902) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT, GmbH & Co Funds I KG et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf millions vingt mille Lires Italiennes (ITL 9.020.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant huit cent quatre-vingt-douze millions neuf cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 892.980.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

f. Cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) Actions A et cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cinq millions neuf cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 5.940.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cinq cent quatre-vingt-huit millions soixante mille Lires Italiennes (ITL 588.060.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

g. Mille quatre cent quatre-vingt-seize (1.496) Actions A et mille quatre cent quatre-vingt-seize (1.496) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE BANK S.p.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatorze millions neuf cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 14.960.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant un milliard quatre cent quatre-vingt-un millions quarante mille Lires Italiennes (ITL 1.481.040.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

h. Quatre-vingt-huit (88) Actions A ont été souscrites par FELIPE S.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

i. Huit cent quatre-vingts (880) Actions A et huit cent quatre-vingts (880) Actions B ont été souscrites par FERRERO INTERNATIONAL B. V. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit millions huit cent mille Lires Italiennes (ITL 8.800.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant huit cent soixante et onze millions deux cent mille Lires Italiennes (ITL 871.200.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

j. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par FONDO RISPARMIO ITALIA AZIONARIO et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

k. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par CSII INTERNATIONAL S.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

l. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par FONDO ITALIA RISPARMIO CRESCITA et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

m. Trois cent soixante-quatorze (374) Actions A et deux cent soixante-quatre (264) Actions B ont été souscrites par GIOVINT HOLDING S.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois millions cent quatre-vingt-dix mille Lires Italiennes (ITL 3.190.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant trois cent soixante-dix millions deux cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 370.260.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

n. Cent dix (110) Actions A et quatre-vingt-huit (88) Actions B ont été souscrites par GOLDENAGE STIFTUNG et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf cent quatre-vingt-dix mille Lires Italiennes (ITL 990.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cent huit millions neuf cent mille Lires Italiennes (ITL 108.900.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

o. Quatre-vingt-huit (88) Actions A et quatre-vingt-huit (88) Actions B ont été souscrites par ISAGEST S.r.l. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 880.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

p. Huit cent quatre-vingts (880) Actions A et huit cent quatre-vingts (880) Actions B ont été souscrites par ISTITUTO NAZIONALE DELLE ASSICURAZIONI S.p.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit millions huit cent mille Lires Italiennes (ITL 8.800.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant huit cent soixante et onze millions deux cent mille Lires Italiennes (ITL 871.200.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

q. Huit cent quarante-sept (847) Actions A et huit cent quarante-sept (847) Actions B ont été souscrites par KUWAIT INVESTMENT OFFICE et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit millions quatre cent soixante-dix mille Lires Italiennes (ITL 8.470.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant huit cent trente-huit millions cinq cent trente mille Lires Italiennes (ITL 838.530.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

r. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par LEONARDO FINANZIARIA S.r.l. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

s. Quatre-vingt-huit (88) Actions A et quatre-vingt-huit (88) Actions B ont été souscrites par LEONARDO SERVADIO S.r.l. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 880.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

t. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par MATADI S.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

u. Cent soixante-seize (176) Actions A ont été souscrites conjointement par Ulderico Capucci, Mariano Marchetti, Marco Valentino Maroino et Roberto Protasoni et entièrement libérées moyennant versements en espèces de huit cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 880.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cent soixante-quatorze millions deux cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 174.240.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

v. Trois cent cinquante-deux (352) Actions A ont été souscrites par Rodolfo Molo et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million sept cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 1.760.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant trois cent quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 348.480.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

w. Quatre cent cinquante et une (451) Actions A et quatre cent vingt-neuf (429) Actions B ont été souscrites par MORGAN GRENFELL NOMINEES (JERSEY) LIMITED et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent quarante-six millions quatre cent quatre-vingt-dix mille Lires Italiennes (ITL 446.490.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

x. Mille cent cinquante-cinq (1.155) Actions A et mille cent trente-trois (1.133) Actions B ont été souscrites par MORGAN GRENFELL INVESTMENT HOLDINGS Ltd. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de onze millions quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 11.440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant un milliard cent quarante-trois millions quatre cent cinquante mille Lires Italiennes (ITL 1.143.450.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

y. Quatre-vingt-huit (88) Actions A ont été souscrites conjointement par Roberto Petrini, Luciana Silvana Petrini, Amalia Petrini et Laura Petrini et entièrement libérées moyennant versements en espèces de quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

z. Quatre-vingt-huit (88) Actions A ont été souscrites par Giorgio Petrini et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

aa. Deux cent vingt (220) Actions A et deux cent vingt (220) Actions B ont été souscrites par PROSPEROUS STIFTUNG et entièrement libérées moyennant versement en espèces de deux millions deux cent mille Lires Italiennes (ITL 2.200.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant deux cent dix-sept millions huit cent mille Lires Italiennes (ITL 217.800.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

bb. Quatre-vingt-huit (88) Actions A et quatre-vingt-huit (88) Actions B ont été souscrites par PUNTA ALA FOUNDATION et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 880.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

cc. Quatre cent quarante (440) Actions A et quatre cent quarante (440) Actions B ont été souscrites par SELVA S.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre millions quatre cent mille Lires Italiennes (ITL 4.400.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre cent trente-cinq millions six cent mille Lires Italiennes (ITL 435.600.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

dd. Deux cent neuf (209) Actions A et deux cent neuf (209) Actions B ont été souscrites par THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST PLC et entièrement libérées moyennant versement en espèces de deux millions quatre-vingt-dix mille Lires Italiennes (ITL 2.090.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant deux cent six millions neuf cent dix mille Lires Italiennes (ITL 206.910.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ee. Cent soixante-seize (176) Actions A et cent soixante-seize (176) Actions B ont été souscrites par Velitta Stiftung et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million sept cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 1.760.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cent soixante-quatorze millions deux cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 174.240.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ff. Quatre-vingt-huit (88) Actions A ont été souscrites par Antonio Venturi et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

gg. Quatre-vingt-huit (88) Actions A et quatre-vingt-huit (88) Actions B ont été souscrites par UNIPOL S.p.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 880.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

hh. Cent trente-deux (132) Actions A et cent trente-deux (132) Actions B ont été souscrites par INDUSTRIE ZIGNAGO S.TA MARGHERITA S.p.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million trois cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 1.320.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cent trente millions six cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 130.680.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ii. Trois cent cinquante-deux (352) Actions A ont été souscrites par THE FUJI BANK LIMITED et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million sept cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 1.760.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant trois cent quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 348.480.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

jj. Mille cinq cent quatre-vingt-quinze (1.595) Actions A et mille cinq cent quatre-vingt-quinze (1.595) Actions B ont été souscrites par ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quinze millions neuf cent cinquante mille Lires Italiennes (ITL 15.950.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant un milliard cinq cent soixante-dix-neuf millions cinquante mille Lires Italiennes (ITL 1.579.050.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

kk. Quatre-vingt-huit (88) Actions A ont été souscrites conjointement par Fabrizio Motterlini, Matteo Motterlini et Marta Motterlini et entièrement libérées moyennant versements en espèces de quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été souscrites pour les Actions A souscrites.

ll. Quatre-vingt-huit (88) Actions A ont été souscrites par Adriano Riva et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 440.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

mm. Cent soixante-seize (176) Actions A et cent soixante-seize (176) Actions B ont été souscrites par TORO ASSICURAZIONI S.p.A. et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million sept cent soixante mille Lires Italiennes (ITL 1.760.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant cent soixante-quatorze millions deux cent quarante mille Lires Italiennes (ITL 174.240.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

nn. Quatre-vingt-huit (88) Actions A et quatre-vingt-huit (88) Actions B ont été souscrites par LAGO MAGGIORE STIFTUNG et entièrement libérées moyennant versement en espèces de huit cent quatre-vingt mille Lires Italiennes (ITL 880.000,-). En plus, des primes d'émission totalisant quatre-vingt-sept millions cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 87.120.000,-) ont été payées pour les Actions A souscrites.

Les montants de cent quarante-huit millions cent soixante-dix mille Lires Italiennes (ITL 148.170.000,-) en capital, et quinze milliards sept cent cinquante-sept millions huit cent trente mille Lires Italiennes (ITL 15.757.830.000,-) en primes d'émission, totalisant quinze milliards neuf cent six millions de Lires Italiennes (ITL 15.906.000.000,-), payées en espèces par les souscripteurs sont à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de cette augmentation de capital, les cinq premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premiers alinéas.** La société a un capital émis de sept cent treize millions neuf cent mille Lires Italiennes (ITL 713.900.000,-), divisé en cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingts (142.780) actions, comprenant:

(i) cinquante-deux mille huit cent dix-huit (52.818) Actions Rachetables ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions A»);

(ii) quarante-cinq mille cinq cent dix-huit (45.518) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune («Actions B»);

(iii) quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre (44.444) Actions ayant une valeur nominale de cinq mille Lires Italiennes (ITL 5.000,-) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de cinquante-deux milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions huit cent vingt mille Lires Italiennes (ITL 52.289.820.000,-) ont été payées sur les «Actions A».)

Estimation de l'augmentation de capital et de la prime d'émission

A telles fins que de droit, l'augmentation de capital qui précède est évaluée à trois millions cent mille francs luxembourgeois (3.100.000,- LUF) et l'augmentation de la prime d'émission est évaluée à trois cent vingt-neuf millions sept cent trente mille francs luxembourgeois (329.730.000,- LUF).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital avec prime d'émission qui précède, sont estimés à environ trois millions cinq cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.550.000,- LUF).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 1998, vol. 106S, fol. 83, case 4. – Reçu 3.328.331 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 1998.

P. Frieders.

(17261/212/531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

DMGCI, DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY, Société en commandite par actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 1998.

P. Frieders.

(17262/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 7.589.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

Signatures.

(17265/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.
H. R. Luxemburg B 7.589.

Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Generalversammlung der Aktionäre am 24 April 1998

«.....»

(5) Neuwahl der Mitglieder des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat wählte für eine Amtszeit bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung 2001 zu Mitgliedern des Verwaltungsrates

Frau Lydie Wurth-Polfer

und die Herren

Hans Adams

Wolfgang A. Baertz

Dr. Hans U. Brauner

Volker Burghagen

Walter H. Draisbach

Dr. Joachim Kröske

Dr. Ulrich Lehner

Prof. Dr. Ernst-Moritz Lipp

Heinz-Jörg Platzek

Dr. Wolf Hartmut Prellwitz

Diethelm Sack

Jürgen Sarrazin

F. Otto Wendt

und übertrug den Herren

Wolfgang A. Baertz

Walter H. Draisbach

F. Otto Wendt

für die Dauer ihrer Amtszeit die Befugnis zur Führung der täglichen Geschäfte und zur Vertretung der Gesellschaft im Rahmen dieser Geschäftsführung.

.....»

Luxemburg, den 27. April 1998.

Für richtigen Auszug

W.H. Draisbach

F.O. Wendt

(17266/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.
H. R. Luxemburg B 7.589.

Auszug aus der Niederschrift über die konstituierende Sitzung des Verwaltungsrates am 27 April 1998

«.....»

(1) Zusammensetzung des Präsidiums des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat berief in sein Präsidium Herrn Jürgen Sarrazin, als Vorsitzenden sowie Herrn Heinz-Jörg Platzek als stellvertretenden Vorsitzenden.

(3) Übertragung der Geschäftsführung und Vertretungsbefugnisse

Der Verwaltungsrat übertrug den Herren Wolfgang A. Baertz, Walter H. Draisbach, F. Otto Wendt die Befugnis zur Führung der täglichen Geschäfte der DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A. sowie zur Vertretung der DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A. im Rahmen dieser Geschäftsführung (gemäss Artikel 60 des luxemburgischen Gesetzes betr. Handelsgesellschaften) für die Dauer ihrer Amtszeit.

Luxemburg, den 27. April 1998.

Für richtigen Auszug

W.H. Draisbach

F.O. Wendt

(17267/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle.
R. C. Luxemburg B 48.681.

Le bilan au 31 janvier 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 30 avril 1998.

(17271/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

D + X ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.
R. C. Luxembourg B 59.144.

Réunion du Conseil d'Administration

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le six avril.

Se sont réunis les membres du Conseil d'Administration de la société anonyme D + X ENTERPRISES S.A., à savoir:

1.- Monsieur Guy André Claude Jospin, employé privé, demeurant à B-7380 Quievrain, 9, rue du Brill.

2.- La société de droit du DELAWARE BRAINCONNECTION INC (B C I USA) établie et ayant son siège social à Dover-Delaware, Lookermanstreet 15, représentée par Monsieur Stéphane De Groodt, indépendant, demeurant à B-1180 Uccle, avenue Oscar Van Gojtsnoven.

3.- La société de droit du DELAWARE FUTURE IN MIND INC (F I M USA) établie et ayant son siège social à Dover-Delaware, Lookermanstreet 15, représentée par Monsieur John Poma, indépendant, demeurant à B-1180 Bruxelles, 20, place Vander Elst.

Lesquels comaprants, ès qualité qu'ils agissent, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires ils désignent Monsieur Stéphane De Groodt et Monsieur John Poma, prénommé, administrateurs-délégués, chargés de la gestion journalière.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 1998, vol. 506, fol. 02, case 08. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17268/206/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ECUSCOR, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.569.

Par décision du Conseil d'Administration du 6 novembre 1997, le siège social de la société a été transféré au 69, route d'Esch, Luxembourg.

Pour ECUSCOR SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 59, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17269/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ENTECO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 41.322.

EXTRAIT

l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 6 avril 1998

Il résulte du dit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires Maître Lucio Velo et Monsieur Guiseppe Bartoli, pour l'exercice de leurs fonctions.

Madame Frie van de Wouw et Monsieur Lex Benoy ont été nommés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Luxembourg, le 6 avril 1998.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17272/614/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ENSCH HERZIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4005 Esch-sur-Alzette.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 avril 1998, vol. 309, fol. 57, case 5/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch, le 28 avril 1998.

E. Marot
Gérant

(17273/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EGON ZEHNDER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.207.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue
au siège social de la société le 20 janvier 1998
Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et ce pour une durée de cinq ans:

EGON ZEHNDER INTERNATIONAL A.G., Poststrasse, 9, CH-6300 Zug, Suisse
Monsieur Joost Van Heyningen Nanninga, Administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles, Belgique
Monsieur Guy F. Detrilles, Administrateur de sociétés, demeurant à Rhode-Saint-Genèse, Belgique

Commissaire aux Comptes

BDO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 17, rue des Pommiers L-2343 Luxembourg, représentée par Monsieur Patrik Van Cauter.

Luxembourg, le 2 avril 1998.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 1998, vol. 504, fol. 102, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17270/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EPLON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 48.491.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1998, vol. 506, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

Signature.

(17274/760/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EPLON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 48.491.

—
EXTRACT

Par décision de l'Assemblée Générale Annuelle du 4 mars 1998, il résulte que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et annexe, ainsi que du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1995.
2. Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'année fiscale 1995.
3. L'appointment des Directeurs et de l'Administrateur-Délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2001.
4. L'appointment du Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.
5. Confirme que la seule signature de l'Administrateur-Délégué, Jan A.J. Bout, est suffisante pour représenter valablement la société.

Luxembourg, le 4 mars 1998.

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1998, vol. 506, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17275/760/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ETS - EUROTECH SNAB.

Siège social: Luxembourg.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17278/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ETS - EUROTECH SNAB.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17279/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ETS - EUROTECH SNAB.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17280/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EQUI-CHALLENGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 43.265.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 68, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 1998.

BANQUE DE GESTION
EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG
Société Anonyme

V. Jean

P. Visconti

*Mandataire Commercial**Fondateur de Pouvoir*

(17276/010/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

ERASEC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 12.537.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 avril 1998 que:

Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 1998.

Pour extrait conforme
CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17277/020/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FENAH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11a, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 15.246.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 9 avril 1998, que:

– Mme M.P. Van Waelem, Mme R. Bernard et M. M. Dujardin ont été réélus administrateurs leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1997/1998.

– S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg a été réélue commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1997/1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(17288/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EUREL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17281/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EUROFIDEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 17.145.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Hesperange, en date du 3 avril 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 1998, volume 107S, folio 11 case 4, que la société EUROFIDEX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, du 12 novembre 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 20 du 30 janvier 1980 dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié, en date du 22 octobre 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 12 du 15 janvier 1987;

a été dissoute et liquidée par décision de l'actionnaire unique de la société anonyme EUROFIDEX S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

que l'actionnaire unique, agissant en sa qualité de liquidateur de la société EUROFIDEX S.A., a déclaré que tout le passif de la société a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux éventuellement subsistants;

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch;

que le registre d'actions nominatives a été annulé.

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 avril 1998.

G. Lecuit
notaire

(17282/220/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EUROFRET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Frisange.

R. C. Luxembourg B 44.915.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 1998, vol. 506, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 1998.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.C.
Signature

(17283/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FIGLI DI GUIDO LAPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.

R. C. Luxembourg B 37.413.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1998

1. Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tétange, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 27 avril 1998.

Pour extrait sincère et conforme
FIGLI DI GUIDO LAPI S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17289/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EUROWORLD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.073.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Hesperange, en date du 20 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 1998, volume 106S, folio 72 case 8, que la société EUROWORLD HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, du 21 mai 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 428 du 12 novembre 1991 dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié, en date du 5 juillet 1995, publié au Mémorial, Recueil C numéro 487 du 27 septembre 1995;

a été dissoute et liquidée par décision de l'actionnaire unique de la société anonyme EUROWORLD HOLDING S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

que l'actionnaire unique, agissant en sa qualité de liquidateur de la société EUROWORLD HOLDING S.A., a déclaré avoir transféré tous les actifs de la société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la société inconnue à présent de sorte que la liquidation de la société EUROWORLD HOLDING S.A. est à considérer comme clôturée;

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch;

que le registre d'actions nominatives a été annulé.

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 avril 1998.

G. Lecuit
notaire

(17284/220/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EXEL DEVELOPPEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.218.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EXEL DEVELOPPEMENT HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 15 juillet 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 450 du 11 novembre 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de trois millions de francs français (3.000.000,- FRF) pour le porter de son montant actuel de deux cent dix mille francs français (210.000,- FRF) à trois millions deux cent dix mille francs français (3.210.000,- FRF) par la souscription et l'émission de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération en espèces des trois mille (3.000) actions nouvelles par la société YALE TRADERS Ltd, société de droit des Iles de Man, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

4. Modification de l'objet social de Holding 1929 en Soparfi.

5. Nomination de Monsieur Jacky Fleschen, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg en remplacement de Monsieur Albert Aflalo, administrateur démissionnaire. Par vote spécial, pleine et entière décharge est donnée à l'administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

6. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de trois millions de francs français (3.000.000,- FRF) pour le porter de son montant actuel de deux cent dix mille francs français (210.000,- FRF) à trois millions deux cent dix mille francs français (3.210.000,- FRF) par la souscription et l'émission de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, est alors intervenue aux présentes:

YALE TRADERS Ltd, société de droit de l'Ile de Man, établie et ayant son siège social à Douglas,

ici représentée par Monsieur Patrick Aflalo, prénommé,

en vertu d'une procuration générale donnée le 18 septembre 1997,

laquelle société déclare souscrire les trois mille (3.000) actions nouvelles.

Les trois mille (3.000) actions nouvelles ont été intégralement libérées moyennant versement en espèces de sorte que la somme de trois millions de francs français (3.000.000,- FRF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trois millions deux cent dix mille francs français (3.210.000,- FRF) représenté par trois mille deux cent dix (3.210) actions d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de Holding 1929 en Soparfi de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet au Luxembourg ou à l'étranger:

- de prendre des participations directement et/ou indirectement, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit dans des sociétés créées ou à créer;

- de développer les échanges internationaux par des activités de contacts, de relations publiques, de représentation et d'assistance dans les domaines commerciaux, industriels et financiers;

- l'achat, la vente, l'achat pour revendre, la promotion, la commercialisation, l'exploitation, la mise en valeur et la location des biens mobiliers et immobiliers de toute nature;

- et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles d'en assurer le développement.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Albert Aflalo, de son mandat d'administrateur de la société et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur, à savoir Monsieur Jacky Fleschen, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ deux cent trente mille francs (230.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Aflalo, P. Aflalo, J. Mamane, G. Lecuit.

Déclaration

Le notaire soussigné, Gérard Lecuit, de résidence à Hesperange, déclare évaluer l'augmentation de capital de trois millions de francs français (3.000.000,- FRF) à dix-huit millions quatre cent soixante-cinq mille francs (18.465.000,-).

Signé: G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 1998, vol. 106S, fol. 87, case 10. – Reçu 184.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 avril 1998.

G. Lecuit.

(17285/220/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

EXEL DEVELOPPEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.218.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 avril 1998.

G. Lecuit.

(17286/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FATECOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 39.977.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 3 avril 1998 que

Le conseil d'administration constate la démission de Serguei Archinov de son poste d'administrateur de la société.

Le conseil d'administration coopte, en son remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, Monsieur Philippe Cahen, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration élit au poste de commissaire au compte de la société pour un terme d'une année renouvelable, en remplacement de Monsieur Glesener Paul, qui ne souhaite plus le renouvellement de son mandat.

La FIDUCIAIRE RENE MORIS, établie et ayant son siège social à L-2167 Weimershof, 30, rue des Muguets.

Pour la société
Signature
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17287/735/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FILISHIRTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rumelange.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 avril 1998.

F. Kessler.

(17290/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GENERAL INVESTMENTS AND CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 35.346.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société GENERAL INVESTMENTS AND CAPITAL HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 14 janvier 1998 au siège social que:

Monsieur Gordon Humphreys ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Marcel Krier, employé privé, demeurant à Metzert (Belgique).

La ratification de la nomination de Monsieur Marcel Krier nommé en remplacement de Monsieur Gordon Humphreys ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Humphreys seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signature Signature
Administrateur (A) Administrateur (B)

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 66, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17299/520/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FINANCIERE DU MANGANESE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17291/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FIN DAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.684.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17292/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FIN DAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.684.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17293/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FIN DAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.684.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17294/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FRUCTILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.728.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Signature
un mandataire*

(17295/048/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FRUCTILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.728.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 24 avril 1998 que

1. L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1997 et le bénéfice net ressortant à 124.101.305,28 francs français sur la base d'un cours de conversion de 1 franc = 0,1511 ECU, de 1 franc = 0,2989 DEM et de 1 franc = 0,1668 USD.

En ce qui concerne l'affectation du résultat, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de capitaliser les résultats des opérations réalisées au cours de l'exercice.

2. L'Assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de la société INTEREPARGNE pour une durée de trois ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

3. L'Assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de la société BANCO POPOLARE DELL'ETRURIA DEL LAZIO pour une durée de trois ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

4. L'assemblée générale a ratifié la cooptation de la BANQUE POPULAIRE DE LA COTE D'AZUR aux fonctions d'administrateur en remplacement de la BANQUE INTERNATIONAL DE CREDIT ET DE GESTION MONACO, administrateur démissionnaire.

L'administrateur ainsi nommé terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1998.

5. L'Assemblée Générale a renouvelé le mandat du Réviseur d'Entreprise de la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG pour une durée d'une année.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

6. L'Assemblée Générale a nommé FRUCTILIFE LUXEMBOURG S.A. en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

*Pour la société
Signature
un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17296/048/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GARAGE AMERICAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 7.282.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 1998.

*Pour la société
J. R. Schmitz*

(17297/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GARAGENBETRIEB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 25.084.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 1998, vol. 506, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 1998.

*Pour la société
J. R. Schmitz*

(17298/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GRAMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17302/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GRAMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17303/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GESTION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(17300/048/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GESTION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.771.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 17 mars 1997 que

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 1996 sont approuvés.

Le bénéfice distribuable, à savoir le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1996 est affecté comme suit:

– Affectation du résultat reporté 114.066,- LUF

L'assemblée a réélu au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2001:

BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A.
LUXIGEC S.A.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2001:

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17301/048/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GRECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.616.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, en date du 16 mars 1998

Il résulte dudit procès-verbal que:

– les sociétés TASWELL INVESTMENTS Ltd, CARDALE OVERSEAS Inc. et KELWOOD INVESTMENTS Ltd, ont été nommées administrateurs.

– Monsieur Lex Benoy a été nommé commissaire aux comptes.

– Le siège social de la société a été rétabli au 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg à partir du 1^{er} janvier 1998.

Luxembourg, le 16 mars 1998.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17308/614/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

MARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 52.624.

Le bilan au 31 décembre 1996 enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 3 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

(17340/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

MARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 52.624.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 9 décembre 1997

Il résulte dudit procès-verbal que:

* décharge pleine et entière a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

* Les mandats des Administrateurs, Monsieur Raphaël Gaillard, Monsieur Frederic F. Wildiers et Madame Geneviève V. Peynshaert et du Commissaire aux Comptes Monsieur Lex Benoy, ont été renouvelés jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1997.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

*Pour la société
Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 506, fol. 63, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17341/614/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

GRENOUILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 2 janvier 1998 à 14.00 heures

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration décide d'accepter la démission de la société RAAD (LUXEMBOURG) S.A. et de lui donner décharge pleine et entière pour son mandat d'Administrateur de la société jusqu'à ce jour.

Le Conseil d'Administration décide de nommer: M. Alexis Kamarowsky, Administrateur de sociétés, demeurant à L-2652 Luxembourg, 128, rue A. Unden; M. Federigo Cannizzaro, juriste, demeurant à L-1750 Luxembourg, 4, avenue Victor Hugo et M. Jean-Marc Debaty, expert comptable, demeurant à L-8030 Strassen, 93, rue du Kiem, Administrateurs de la société.

2. Le Conseil d'Administration donne décharge pleine et entière à la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., «INTERCONSULT» pour son mandat de Commissaire aux Comptes jusqu'à ce jour et décide de la remplacer par RAAD (LUXEMBOURG) S.A.

3. Le Conseil d'Administration décide d'accorder à INTERCONSULT les pouvoirs suivants:

– d'engager GRENOUILLE S.A. en toutes matières de la gestion journalière de la société jusqu'à un montant de LUF 100.000 par opération;

– de transférer des fonds entre différents comptes bancaires de GRENOUILLE S.A. et de constituer des dépôts à terme, changer des devises dans le cadre de la gestion journalière sans limitation de montant et d'effectuer des virements aux autorités fiscales et aux autorités compétentes en manière de sécurité sociale.

*Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 65, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17309/536/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

HI-MEDIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222A, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 63.501.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue par voie circulaire en date du 3 avril 1998 que

Le conseil d'administration constate la démission de Monsieur Michel Thibal de son poste d'administrateur de la société.

Le conseil d'administration coopte, en son remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, Monsieur Michel Bensamoun, administrateur de sociétés, demeurant à 72, avenue de Monte Carlo à B-1190 Bruxelles.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17317/735/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

HI-MEDIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1420 Luxembourg, 222A, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 63.501.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue par voie circulaire en date du 15 avril 1998 que

Le conseil d'administration constate la démission de Madame Fara Chorfi de son poste d'administrateur de la société.

Le conseil d'administration coopte, en son remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, Monsieur Karim Chouikri, administrateur de sociétés, demeurant à 24, avenue François Folie à B-1180 Bruxelles.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1998, vol. 506, fol. 64, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17318/735/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

FLEMING FLAGSHIP FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 8.478.

Notice is hereby given that the following dividend will be paid:

Fund	Currency	Amount/ share	Payment date
FFF-FLEMING			
Sterling Bond Fund	USD	0.05	8 July 1998

The record date is 30 June 1998. The shares will be quoted ex-dividend as from 1 July 1998.

Principal Paying Agent:

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg

July 1998.

(03087/644/14)

The Board of Directors.

FIDELITY FAR EAST FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile, Kansallis House.
R. C. Luxembourg B 16.926.

DIVIDEND NOTICE

At the Annual General Meeting of Shareholders held on June 30, 1998, it has been decided to pay a dividend of USD 0.07 (seven cents) per share on or after July 23, 1998 to shareholders of record on July 1, 1998 and to holders of bearer shares upon presentation of coupon No. 19.

Paying Agent:

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

43, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg.

(03129/584/14)

FIDELITY INVESTMENTS.

AACHEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.239.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juillet 1998 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02833/534/15)

Le Conseil d'Administration.

BRITANNY INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.404.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 23 juillet 1998 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02837/534/16)

Le Conseil d'Administration.

ESSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.200.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juillet 1998 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02840/534/15)

Le Conseil d'Administration.

GROUPE IMMOBILIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.156.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 23 juillet 1998 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02843/534/16)

Le Conseil d'Administration.

LUFINA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.214.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juillet 1998 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02846/534/15)

Le Conseil d'Administration.

OLDENBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.048.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juillet 1998 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02852/534/15)

Le Conseil d'Administration.

BORDEAUX PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 50.734.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 28 juillet 1998 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02924/534/16)

Le Conseil d'Administration.

CASHMERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.640.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 29 juillet 1998 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02926/534/16)

Le Conseil d'Administration.

DEXAMENOS DEVELOPPEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.914.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 juillet 1998 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02928/534/16)

Le Conseil d'Administration.

FREDIFRA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.523.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 juillet 1998 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02934/534/17)

Le Conseil d'Administration.

REVEDAFLO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.340.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 juillet 1998 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02944/534/16)

Le Conseil d'Administration.

VERMEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.427.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 28 juillet 1998 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02948/534/16)

Le Conseil d'Administration.

SAMOA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 52.751.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 31 juillet 1998 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes concernant l'exercice 1997
2. Approbation des comptes annuels
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux organes sociaux
5. Divers

Luxembourg, le 17 juin 1998.

I (03036/535/17)

Pour le Conseil d'Administration.

23705

RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2012 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.168.

Dear Shareholder,

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders, which will be held on *July 23, 1998* at 11.00 a.m. at the registered office at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the balance sheet, profit and loss account as of March 31, 1998 and the allocation of the net profits.
3. Discharge to be granted to the Directors for the financial year ended March 31, 1998.
4. Action on nomination for the election of The Hon. J. Ogilvy, André Elvinger, Christos Mavrellis, Uday Khemka, Roberto Seiler and Karen Clarke as Directors and PRICE WATERHOUSE as Auditor for the ensuing year.
5. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

I (03078/000/22)

By order of the Board of Directors.

FOREIGN & COLONIAL PORTFOLIOS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 25.570.

Dear Shareholder,

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders, which will be held on *July 23, 1998* at 11.30 a.m. at the registered office at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the balance sheet, profit and loss account as of March 31, 1998 and the allocation of the net profits.
3. Discharge to be granted to the Directors for the financial year ended March 31, 1998.
4. Action on nomination for the election of Andrew C. Barker, Etienne van Campenhout, Jacques Elvinger and Thomas W. Synnott as Directors and PRICE WATERHOUSE as Auditor for the ensuing year.
5. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

I (03079/000/22)

By order of the Board of Directors.

MULTICOMMUNALE MARITIME ET COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.407.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which is going to be held on *August 7, 1998* at 14.00 o'clock at 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915

The statutory general meeting of June 26, 1998 has not been able to validly deliberate on this point of the agenda, as the legally required quorum was not represented. This assembly validly deliberates whatever proportion of capital is represented.

I (03088/534/16)

The Board of Directors.

23706

EUROSETT AG, Société Anonyme.
Siège social: L-3327 Crauthem, 4, Am Bruch.
R. C. Luxembourg B 18.134.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *20 juillet 1998* à 10.00 heures dans les locaux de la FIDUCIAIRE DES P.M.E., 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Rapport du liquidateur.
 2. Nomination d'un commissaire à la liquidation.
- A la suite de cette assemblée le même jour à 11.30 heures une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra à l'étude du notaire Frank Baden à Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devraient être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du 20 juillet 1998.

Luxembourg, le 29 juin 1998.

I (03094/514/25)

Le Conseil d'Administration.

BORMIDA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.315.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *17 juillet 1998* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02925/534/16)

Le Conseil d'Administration.

EMPEBE, Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.436.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *17 juillet 1998* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02930/534/16)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE 3000, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.145.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *16 juillet 1998* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02932/534/16)

Le Conseil d'Administration.

LES BIERTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.336.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *16 juillet 1998* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02938/534/16)

Le Conseil d'Administration.

LES TERRASSES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.745.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *16 juillet 1998* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02939/534/16)

Le Conseil d'Administration.

MAYRIWA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.257.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *17 juillet 1998* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02940/534/16)

Le Conseil d'Administration.

AETNA MASTER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 32.557.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of AETNA MASTER FUND will be held at its registered office in Luxembourg, 21, avenue de la Liberté on July 14, 1998 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To consider the reports of the Board of Directors and the Auditors.
2. To approve the audited Financial Statements of the Company for the year ended March 31, 1998.
3. To discharge the Directors and the Auditors with respect to the performance of their duties during the year ended March 31, 1998.
4. To re-elect the present Directors and to re-appoint the Auditors for the ensuing year.
5. To ratify the allocation of the results of the year ended March 31, 1998.
6. Any other business which may properly be brought before the meeting.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the Agenda, and that decisions will be taken at a simple majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

In order to take part to the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Fund, 21, avenue de la Liberté, Luxembourg, or with the following bank: BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

II (02963/755/25)

By order of the Board of Directors.

FABUREA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.712.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 15 juillet 1998 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02983/009/17)

Le Conseil d'Administration.

UNICO EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.047.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juillet 1998 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises
2. Approbation du bilan au 31 mars 1998, et du compte de pertes et profits pour l'exercice comptable commençant le 1^{er} avril 1997 et se terminant le 31 mars 1998
3. Décharge aux administrateurs
4. Election ou réélection des administrateurs et du réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire
5. Divers

Pour être admis à l'assemblée générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres à l'une des institutions participantes telles qu'elles sont définies dans le prospectus de vente de UNICO EQUITY FUND, SICAV, et faire part de son désir d'assister à l'assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

II (03016/755/23)

Le Conseil d'Administration.

SIV-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.488.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juillet 1998* à 12.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5- Nominations statutaires
- 6- Divers

II (03017/696/19)

Le Conseil d'Administration.

LACTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.997.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi *15 juillet 1998* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nomination statutaire,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03018/009/19)

Le Conseil d'Administration.

OBEGI GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.092.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra au 16, boulevard Royal à Luxembourg, le *21 juillet 1998* à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2- Approbation du bilan au 31 décembre 1997
- 3- Décision sur l'affectation des résultats.
- 4- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5- Nominations statutaires.
- 6- Divers.

II (03021/035/17)

Le Conseil d'Administration.

CEDARS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 12.995.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra 16, boulevard Royal à Luxembourg, le *21 juillet 1998* à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

23710

Ordre du jour:

- 1- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2- Approbation du bilan au 31 décembre 1997.
- 3- Décision sur l'affectation des résultats.
- 4- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5- Nominations statutaires.
- 6- Divers.

II (03022/035/17)

Le Conseil d'Administration.

INKEMA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 19.689.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra 16, boulevard Royal à Luxembourg, le 21 juillet 1998 à 16.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2- Approbation du bilan au 31 décembre 1997.
- 3- Décision sur l'affectation des résultats.
- 4- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5- Nominations statutaires.
- 6- Divers.

II (03023/035/17)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN MIDDLE EAST INVESTMENT CORPORATION, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 13.545.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra 16, boulevard Royal à Luxembourg, le 21 juillet 1998 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2- Approbation du bilan au 31 décembre 1997.
- 3- Décision sur l'affectation des résultats.
- 4- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5- Nominations statutaires.
- 6- Divers.

II (03024/035/17)

Le Conseil d'Administration.

SCIP-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.481.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 juillet 1998 à 11.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5- Nominations statutaires
- 6- Divers

II (03027/696/19)

Le Conseil d'Administration.

TIT-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.485.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juillet 1998* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5- Nominations statutaires
- 6- Divers

II (03028/696/19)

Le Conseil d'Administration.

TIS-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.484.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juillet 1998* à 12.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5- Nominations statutaires
- 6- Divers

II (03029/696/19)

Le Conseil d'Administration.

ENSIEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 30.795.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juillet 1998* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2 - Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3 - Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4 - Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5 - Divers.

II (03032/696/18)

Le Conseil d'Administration.

TRADE AND POLICHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 30.810.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juillet 1998* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2 - Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3 - Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4 - Divers.

II (03033/696/16)

Le Conseil d'Administration.

DIET INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 58.935.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 1998* à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 1998.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 1998.
3. Affectation des résultats au 30 juin 1998.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge à accorder à l'administrateur sortant.
6. Nominations statutaires.
7. Délibération conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
8. Divers.

II (03039/060/18)

OUTRE-MER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 1998* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02853/534/16)

Le Conseil d'Administration.

VISION INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.002.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juillet 1998* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02875/534/16)

Le Conseil d'Administration.
